

ÉDITO DU MAIRE

RURALITÉ, RURALITÉS...

S'il n'est dans l'intérêt de personne d'opposer les modèles de développement dans un même pays, si nos modes de vie tendent à se confondre entre habitants des villes et des campagnes, peut-on pour dire aujourd'hui que les zones rurales sont les oubliées de la République ?

Pourtant, il n'a jamais été autant question de ruralité. Mission, contrat, agenda, grand plan national, le mot ruralité s'invite dans les discours politiques et les travaux parlementaires. Il devient même pluriel pour rappeler, à juste titre, qu'il existe plusieurs ruralités, avec leurs lots de problématiques territoriales qui compliquent définition et vision communes. À 7 km d'Amboise et 20 km de la métropole tourangelle, Saint-Ouen-les-Vignes souffre-t-elle des maux d'une commune isolée et peut-elle être considérée, par sa population, en déficit d'équipements et de services, en manque d'attractivité ? La réponse ne peut être que mesurée. Nous reconnaissons unanimement qu'il est très agréable d'y vivre, mais nous savons aussi que se posent ici, de façon aussi sensible que dans les autres petites communes du secteur, les mêmes questions impactant directement nos vies. Il s'agit des grands enjeux liés à la transition écologique et la réduction des nuisances environnementales, la mobilité, l'habitat, les services publics, l'accompagnement numérique, l'inclusion sociale, le vieillissement, l'offre de santé, le maintien de l'école, pour ne citer que ceux-là. Un acte II

de la décentralisation doit s'écrire pour co-produire l'action publique de demain, pour trouver les organisations territoriales qui répondent aux besoins d'équilibre et de solidarité. Cela passera en partie par le rôle de l'État, au travers des lois en préparation, par la mise en œuvre de l'agenda rural et ses 173 mesures d'accompagnement et par la mobilisation des crédits attendus. Cela devra surtout se décliner au niveau local par un assouplissement du fonctionnement des intercommunalités, un partage des compétences et des règles de gouvernance. La communauté de communes du Val d'Amboise a le potentiel nécessaire pour développer un véritable espace de co-gestion génératrice de développement. Les maires et les conseillers municipaux l'ont exprimé massivement pendant et après les derniers mouvements sociaux : redonner de la liberté et des marges de manœuvre aux communes pour répondre au plus près aux préoccupations de la population. Ils sont les acteurs de premier niveau, crédibles, efficaces et garants d'une démocratie palpable et vivante, dite de « proximité ». C'est de cette proximité et de ce lien que nous userons une nouvelle fois à l'occasion de la **cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 18 janvier 2020 à partir de 10 h 00 au foyer rural**. Nous vous y attendons nombreux. Auparavant, les membres du conseil municipal, du personnel communal et moi-même, tenons à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et, dans la mesure du possible et des situations personnelles, une nouvelle année pleine d'envies, de rencontres et de bons moments partagés.

Philippe DENIAU

HOMMAGE À MADAME RIMPOT



Marie-Madeleine RIMPOT nous a quittés le 21 août 2019.

Sa disparition nous renvoie à un passé proche et lointain à la fois. Proche par son engagement pour notre collectivité et lointain par l'histoire de sa famille.

Elle est, et restera, dans la mémoire, pour beaucoup d'entre nous, une personne attachante et attachée à Saint-Ouen-les-Vignes. Née MOREAU de BELLAING le 17 janvier 1930, Maud, pour les plus intimes,

porte le nom et l'histoire d'une famille qui possède dans la parentèle le château du Buisson depuis plus de quatre cents ans. Elle est certainement davantage connue, et justement reconnue, pour son engagement d'élue qui porta et imposa, avec le conseil municipal, quelques projets structurants de notre commune. Dans un contexte parfois compliqué, il lui fallut du caractère et du courage pour s'affirmer comme la première femme maire de Saint-Ouen-les-Vignes, à une époque où moins de 4% des femmes accédaient au siège de premier édile. Première adjointe sous le mandat de Camille ROUSSEAU (1977/1983), elle fut désignée pour assurer l'intérim de maire au décès de ce dernier survenu en décembre 1981. Réélue maire le 16 mars 1983 pour un mandat de six ans, elle connut cependant une élection

complémentaire en cours d'exercice. Aux delà des difficultés, sa gestion des affaires locales se révéla responsable et audacieuse pour faire évoluer notre commune et apporter de réelles évolutions pour le bien-être des Audoniens.

Les grands chantiers de la mandature furent la première tranche du réseau d'assainissement dans le bourg, l'aménagement du parking central et les extensions du réseau d'éclairage public. Maud œuvra également avec détermination pour les maintiens de la boulangerie, avec l'achat du fonds et du bâtiment, et des classes pour la survie de l'école communale. À cette époque, il était également question des acquisitions de terrain du futur lotissement du Flûteau, de travaux de restauration de l'église, du premier matériel informatique à l'école... et de la préparation du bicentenaire de la révolution. Quant au projet d'implantation d'une maison de retraite sur la commune, il ne vit jamais le jour.

Après une vie d'élue bien remplie, Maud nous donna encore longtemps de son temps et de sa générosité, tant dans les actions caritatives qu'associatives locales. Elle fut l'un des principaux artisans de la renaissance de l'orgue et les associations « Les Amis de l'Orgue » et « Un Temps Cité », dont elle fut membre active il y a encore peu, lui doivent beaucoup. À la juste reconnaissance que nous lui vouons, nous ajoutons la tristesse d'avoir perdu, pour certains, une amie, et, pour toute la communauté audonienne, une illustre concitoyenne.

LE CAPTAIN'S

UNE OUVERTURE ATTENDUE

Initialement prévue début juillet, la réouverture du bar-tabac est effective depuis le 11 septembre dernier.

Sabrina Raveleau et Stéphanie Labbé, amboisiennes d'origine, dynamiques et souriantes, vous accueillent :

- du mardi au vendredi de 6h30 à 13h00 et de 16h00 à 20h00,
- le samedi de 8h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00,
- le dimanche de 8h00 à 13h00.



Le Captain's vous propose, outre son service de bar et de tabac, de belles planches gourmandes (charcuterie et/ou fromage) à partager ainsi qu'un point Poste (colis, courrier, affranchissement, timbres).

Des nouveautés devraient voir le jour prochainement : jeux de la FDJ, rayon presse et borne internet pour les demandes de carte grise.

Bienvenue à nos nouvelles commerçantes et merci pour leur sympathique inauguration du 12 octobre dernier.

REPAS DES AÎNÉS ET CONCERT À L'ÉGLISE

UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE

Le 29 septembre dernier, les Aînés ont été invités pour le traditionnel repas offert par la municipalité, concocté et servi, toujours avec le même dévouement et la même gentillesse, par les membres bénévoles de l'association du Foyer Rural.

Du Birlou à la Flognarde, le menu savamment mijoté avait pour thème l'Auvergne, arrosés par des vins que tous ont eu plaisir à boire... avec modération, bien sûr !

Animé par des interventions d'Anne-Marie et nos habitués chanteurs audoniens et cordialement orchestré par Dominique Soulat, ce fut comme toujours un excellent moment d'échanges pour les quelque 75 convives.

Ensuite, il n'y avait que la rue à traverser pour venir dans l'église, écouter un concert organisé par l'association Un Temps Cité.

Le chœur Emmanuel Chabrier a proposé une évasion « Autour du voyage de Tristan à Compostelle », évoqué par Dominick Malmasson, à l'aide d'œuvres d'une quinzaine de compositeurs contemporains.

Les nombreux auditeurs présents ont tant apprécié ce voyage qu'ils auraient souhaité le prolonger au-delà de cette heure et demie passée. Le charme des quarante choristes, dotés d'une technique vocale impressionnante, a opéré.

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

L'école de Saint-Ouen-Les-Vignes est passée à l'heure du numérique. Les classes sont désormais équipées de vidéo-projecteurs, d'ordinateurs portables pour les trois classes élémentaires et de tablettes pour la classe de maternelle. Des contrats de maintenance et de sécurisation des logiciels et du système complètent l'investissement. Enseignants et enfants apprécient.

LES TRAVAUX VOIRIE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Outre bien sûr les réparations régulières et l'entretien habituel de notre commune, vous avez pu constater la réalisation de quelques travaux.

Parmi les plus visibles :

- le changement de deux fenêtres et la rénovation des peintures extérieures du logement « tabac-pressé » ;
- la mise en place de portes, à claire-voies pour une esthétique sobre, destinées à protéger les lavoirs de Pont Châlet et du centre bourg. Des installations nécessaires à la préservation de bâtiments publics et au maintien des règles de sécurité et d'hygiène des sites non surveillés ;
- le branchement d'un point d'eau supplémentaire à l'entrée du nouveau cimetière ;
- l'extension et l'amélioration de l'éclairage public, avec équipement en lampes LED, rue de la montagne.

Et bien d'autres interventions de maintenance, de sécurisation et d'embellissement sont d'ores et déjà programmées !

11 NOVEMBRE 2019

Sous une pluie battante, de nombreux audoniens sont venus commémorer l'armistice du 11 novembre 2019.



Après la lecture de lettres de Poilus par les enfants de l'école sous la direction des institutrices, Monsieur le Maire a fait lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Les enfants ont ensuite chanté l'hymne national accompagné par la fanfare de Limeray. Nous remercions chaleureusement la fanfare de Limeray ainsi que les enfants de l'école et leurs enseignantes pour leur implication citoyenne.

Les personnes présentes se sont retrouvées dans le foyer rural pour un verre de l'amitié accompagné de produits locaux appréciés.

VEILLÉE LE 9 FÉVRIER 2020



Les kermesses de village, les conversations de comptoirs autour du petit blanc, les cadeaux de fête des mères, tous ces recoins de vies les plus ordinaires, la compagnie OpUS en fait son miel.

Au cours d'une veillée drolatique, près de la maison de retraite qui leur a servi de gîte pendant leurs vacances, Lucette, Serge et Guillaume vont alimenter le feu et la conversation. De coq à l'âne en confidences, on parlera d'amour, de flamme olympique ou de Brigitte Bardot mais aussi d'extraterrestres, d'Henri Salvador ou de pétrole en gel !

Un théâtre d'étonnement, inventif et populaire, où la fiction se plaît à bousculer joyeusement le réel pour donner à la banalité de la vie une dimension truculente ! À l'issue du spectacle, nous vous proposons de partager votre meilleure soupe. Confirmez auprès du secrétariat de mairie.

DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER



Dans quelques jours, vous allez rencontrer les agents recenseurs de notre commune. Il s'agit de Madame Nathalie Guimberteau et Monsieur Dominique Morizet. Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus

cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

SÉCURITÉ : LES DÉFENSES INCENDIE

Pour répondre aux exigences de sécurité en termes de lutte contre les risques d'incendie, la commune a mis en œuvre un premier programme de 6 installations de défenses incendie (DECI) pour les secteurs non équipés ou insuffisamment approvisionnés par le réseau d'eau.

Des travaux de préparation des terrains et l'installation des bâches à eau ont été réalisés du 12 novembre 2019 au 21 Novembre 2019 pour les secteurs du Puits Rosé, de Crouteau, de la Renauderie, de la Corbinière, du Flûteau et du Buisson (en cours). Les clôtures et plantations suivront. Coût de l'opération sur le budget 2019 : 75 583 € (subventionnée à 50% par la DETR).



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 LES ÉLECTIONS MUNICIPALES APPROCHENT

Lors de la parution du bulletin municipal, la date d'ouverture du dépôt des candidatures n'a pas encore été fixée. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà vous dire que la date de fin est prévue pour le 27 février 2020 à 18h00.

Dates des élections municipales :

- dimanche 15 mars 2020 ;
- dimanche 22 mars 2020.

Inscription
sur les listes
électorales :
vous avez
jusqu'au
07 février 2020.

VENTE DE REMORQUE ! NOUVELLE OFFRE

La commune met en vente une remorque de marque SUIVIT. Année de 1^{re} mise en circulation 24/09/2001, PTC 0T950, PAV 0T300, longueur (hors flèche) 2m50, largeur 1m60, simple essieu, ridelles fournies (bien pris en l'état).

La remorque sera visible les samedis matin sur demande, jusqu'au 15 janvier 2020 ou sur rendez-vous (appeler au : 02 47 30 18 87). Les offres devront être déposées en mairie sous pli cacheté (enveloppe fournie en mairie au dépôt de l'offre) pour le **25 Janvier 2020 10h00** au plus tard. Le dépouillement s'effectuera en mairie à 11 h 00 le même jour, en présence des enchérisseurs qui le souhaitent. La personne ayant réalisé la meilleure offre remportera l'enchère. L'offre préalable ayant été surestimée, nous vous proposons une mise à prix : **600 €**. À vos offres !

PRENEZ-DATE !

INVITATION AUX VŒUX

Samedi 18 janvier 2020

Monsieur le maire et l'ensemble des membres du conseil municipal, ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux, à 10h00 au foyer rural.

VEILLÉE

Dimanche 09 février 2020

La compagnie OpUS vous convie à une veillée drolatique. Pour en savoir plus : lisez l'article page 03 !

RECENSEMENT POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tout jeune ayant atteint l'âge de 16 ans doit faire des démarches pour se faire recenser.

- Pour quelles raisons ?

Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes pour qu'ils effectuent la journée défense et citoyenneté (JDC) mais également pour qu'ils soient d'office inscrit à l'âge de 18 ans sur les listes électorales.

- Mais pour les autres ?

Pour les autres citoyens, une action de recensement est menée sur la commune par des personnes qui ont été recrutées pour l'occasion. Elles font le tour de la population afin de réaliser cette action auprès de toute la population de la commune.

« SAINT-OUEN-LES-VIGNES DANS LES ANNÉES 50 »

La section « Recueil des Mémoires » prépare une manifestation autour des activités commerciales et artisanales de Saint-Ouen-les-Vignes dans les années 50. Elle souhaite rassembler un maximum de photos des boutiques et lieux où s'exerçaient ces activités. Des photos de famille ont pu être prises devant ou à côté de commerces ou d'ateliers. Un appel est lancé aux personnes qui détiennent de tels documents. Celles-ci peuvent joindre J-L Marida : mjl.marida@orange.fr / Tél. : 0247301332

SALON « PASSION - COLLECTIONS »

Dimanche 29 mars de 9h30 à 18h00

Pour exposer : contacter M. Desvaux : michel.desvaux@laposte.net

THÉÂTRE AU FOYER RURAL

REPRÉSENTATIONS LES :

- Samedi 25 janvier
- Samedi 1^{er} février
- Dimanche 26 janvier
- Dimanche 2 février
- Vendredi 31 janvier

MAIRIE

4 Place de l'Église – 37530 SAINT-OUEN-LES-VIGNES
02 47 30 18 87 / mairie-st-ouen-les-vignes@wanadoo.fr / www.saint-ouen-les-vignes.fr

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi et samedi : 08h00 – 12h00 / FERMÉ
Mercredi : FERMÉ
Vendredi : 08h00 – 12h00 / 14h00 – 17h30

PERMANENCES :

MAIRE :

M. Philippe DENIAU : samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

« RECUEIL DES MÉMOIRES »

Depuis le début de l'année, l'association UTC a entrepris de collecter les mémoires des habitants les plus anciennement implantés à Saint-Ouen-les-Vignes de façon à sauvegarder des témoignages de la vie dans le village au cours du XX^e siècle. L'association souhaite assurer, dans une perspective patrimoniale, la conservation et l'archivage des témoignages recueillis. La collecte se fait sous la forme d'un ou de deux entretiens libres portant sur les différents aspects de la vie dans le village au cours des différentes périodes de la vie du témoin. Peuvent être évoqués, selon les souvenirs de la personne : le village (aspect, équipements, transformations...), les activités, les métiers, la mairie, l'école, l'église, le foyer rural, les cérémonies, les fêtes, les plaisirs et les événements douloureux, les événements et personnages marquants, la vie collective, les anecdotes significatives, les paysages... Selon le contenu de ce qui sera collecté, l'association envisage la possibilité d'articles, de publications sur internet, l'organisation de manifestations publiques – expositions, conférences, soirées-débat – autour de la vie dans le village autrefois.

Pour participer soit comme témoin, soit comme collecteur de mémoire, contacter le responsable de la section J-L Marida : mjl.marida@orange.fr / Tél. : 0247301332

ÉTAT CIVIL



TOUTS NOS VŒUX DE BONHEUR

William GLORON et Charlotte COURTOIS – 13 impasse des Caves – Mariés le 14 septembre

Ludovic LONGA et Valérie PRIOUX – 73 rue Jean Antoine Genty – Mariés le 9 novembre



TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Jade GROTA BARRIO - MOMPON – 35 allée des Hautes Masnières – Née le 4 septembre

Sacha LAURIER – 2 impasse du Petit Lieu – Né le 10 novembre

Soan DELAUNAY – 27 rue de la Pinière – Né le 17 novembre



AVEC NOS REGRETS

M. Vincent HÉRIVAU – 68 rue de la Montagne – Décédé le 1^{er} septembre

M. François LOYEAU – 17 rue de la Bourdonnerie – Décédé le 29 octobre

ADJOINTE ENVIRONNEMENT-URBANISME :

Mme Dominique LAMBERT : jeudi après-midi sur rendez-vous

ADJOINT BÂTIMENTS-VOIRIE-ASSAINISSEMENT :

M. Pascal CONZETT : lundi de 10h00 à 12h00

ADJOINT COMMUNICATION-ANIMATION-CULTURE :

M. David FORREZ : samedi de 8h30 à 10h30 sur rendez-vous

ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES :

Mme Claudette COURTOIS : vendredi de 10h00 à 12h00